

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1^{ER} avril 2009

OBJET
<i>de la Délibération</i>

MOTION POUR LA REUNIFICATION ADMINISTRATIVE DE LA BRETAGNE

Date de convocation du Conseil Municipal

24 mars 2009

Date d'affichage : 24 mars 2009

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Mademoiselle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, MM. LE COUVIOUR, MARCHAND, PARMENTIER Adjoints au Maire.

MM. BAUCHER, JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, M. LE BARON, Mme DONATO-LEHUEDE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mmes LE STRAT, ROUILLARD, MM. DERRIEN, MOUHAOU, PERESSE, Mme GUEGUAN, Conseillers Municipaux.

Absent ayant donné pouvoir

Mme DORE-LUCAS à M. JARNO

Mme JEHANNO à Mme GOUTTEQUILLET

Mme LE DOARE à M. LE ROCH

MOTION POUR LA REUNIFICATION ADMINISTRATIVE DE LA BRETAGNE

Rapport de Monsieur Le MAIRE

La réforme des collectivités territoriales a suscité ces derniers mois différentes contributions : rapport de la commission Balladur, rapports parlementaires, interventions des associations représentant les différentes catégories de collectivités...

La question de la réunification administrative de la Bretagne, présente sans relâche dans le débat public depuis des décennies, y trouve évidemment toute sa place.

Lors de sa séance du 3 juillet 2002, le conseil municipal de Pontivy avait adhéré, à l'unanimité, à la charte des élus pour la réunification de la Bretagne.

Cet engagement faisait suite aux vœux pour la réunification exprimés l'année précédente par le conseil régional de Bretagne et par le conseil général de Loire-Atlantique.

Le conseil régional de Bretagne a renouvelé sa position en 2004 et tout récemment par une délibération du 18/12/2008. Le président du conseil général de Loire-Atlantique vient quant à lui de proposer la tenue d'une session commune aux deux collectivités.

Plus de 4000 élus des 5 départements, de nombreux acteurs économiques, culturels, des représentants de différents secteurs d'activité et du monde associatif, soutiennent cette démarche dont les enjeux ont été largement exposés dans le cadre notamment du travail mené par l'association « Bretagne Réunie » qui a succédé au Comité pour l'Unité Administrative de la Bretagne (CUAB).

Quant à la dernière mobilisation populaire, elle a réuni 10 000 personnes à Nantes en septembre 2008.

En 2002, nous affirmions notre attachement à la démocratie et notre souci du développement économique et humain de notre région, considérant que dans le contexte international, la visibilité internationale de la Bretagne réunifiée, sa capacité à définir des stratégies partagées, sa forte identité et son dynamisme culturel étaient des atouts pour son avenir.

Ces mots conservent tout leur sens.

Nous vous proposons :

- De réaffirmer notre soutien à la réunification administrative de la Bretagne
- D'accompagner les démarches auprès du Gouvernement et du Parlement afin d'obtenir l'organisation d'une consultation populaire sur le territoire de la Région Bretagne et dans le Département de la Loire-Atlantique.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 2 avril 2009

LE MAIRE

Jean-Pierre LE ROCH